

# Notre sécurité et les dépenses militaires

Autor(en): **Brunner, Dominique**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **116 (1976)**

Heft 5

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-650380>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## **Notre sécurité et les dépenses militaires**

On se souvient que les délégués du Parti socialiste suisse avaient appuyé, lors de leur congrès, fin juin 1970, la demande de réduire nos dépenses militaires de 20%. Aussi surprenant que cela puisse paraître, cette attaque contre la défense nationale — car c'est bien de cela qu'il s'agit — n'a suscité que très peu de réactions dans l'opinion. En décembre 1970 toutefois, le débat sur le projet de budget du Département militaire fédéral qui s'est élevé au Conseil national a offert l'occasion à certains députés de gauche d'agir dans le sens de cette décision du parti. Des abattements d'ordres divers furent préconisés. Mais les arguments avancés étaient si peu convaincants que ces interventions en faveur de réductions des crédits militaires provoquèrent une très nette réaction de la majorité, laquelle vota le montant demandé par le Conseil fédéral. Certains députés — dont un socialiste — n'hésitèrent pas à manifester leur étonnement devant la proposition de l'exécutif visant à un abattement (modeste) par rapport au budget original qui avait été antérieurement soumis à et approuvé par les Commissions des finances.

Si le débat au sein du Conseil national de même que certains commentaires dans la presse ont démontré que les responsables politiques reconnaissent que la part de nos ressources que nous affectons présentement à la défense est fort supportable, il n'en demeure pas moins que nombre d'indices donnent à penser que de larges milieux estiment que notre effort financier en faveur de la défense est exagéré. Pour convaincre au moins ceux qui sont de bonne foi que cette opinion est erronée, il ne suffit pas de brandir des chiffres — aussi éloquents soient-ils — démontrant qu'au point de vue économique les dépenses militaires sont très acceptables.

Le raisonnement doit être quelque peu différent.

### **LA MENACE POTENTIELLE — FACTEUR DÉCISIF**

Si un Etat est animé de la volonté de maintenir sa place à longue échéance dans un monde où la force ou la menace d'emploi de celle-ci continue d'exercer une influence importante, il doit nécessairement être prêt à se livrer à des préparatifs militaires. La nature comme l'ampleur

de cet effort militaire dépendent essentiellement de la menace et de l'objectif stratégique de l'Etat ainsi que de sa puissance économique, de ses ressources humaines et d'autres données particulières.

Il faut donc d'abord prendre en considération la menace potentielle, facteur que l'on néglige trop souvent chez nous quand on discute des dépenses militaires. Cette menace est déterminée d'une part par les progrès technologiques et d'autre part par les moyens, par l'armement des puissances qui ont une importance pour nous, c'est-à-dire des puissances qui sont présentes en Europe.

Dans des conditions stratégiques telles que celles qui ont pris forme après 1945 — la stabilisation de la situation en Europe résultant de l'intérêt voué par deux puissances nucléaires rivales à cette région — on est évidemment tenté de prendre comme mesure de l'effort à consentir les intentions de l'Union soviétique qui, à en croire certains, se seraient avérées inoffensives. Il est toutefois erroné de faire dépendre ses préparatifs des intentions que l'on prête à un adversaire potentiel quand celui-ci est une puissance totalitaire. Les raisons profondes de l'attitude des Soviétiques depuis 1945 nous échappent. On en est réduit à des conjectures.

Puisqu'on ne peut pas fonder sa politique en matière de sécurité sur les intentions d'un ennemi en puissance parce que ces intentions ne sont pas suffisamment claires, on est apparemment forcé de s'en tenir aux possibilités qu'il a.

Or, nous constatons que l'Union soviétique est devenue, au cours de ces dernières années, une puissance nucléaire qui, pour la première fois, est, pour l'essentiel, l'égale des Etats-Unis. Il n'est, pour l'instant, pas encore possible de se prononcer sur le but de l'énorme effort d'armement qu'elle entreprend depuis 1965, à peu près, au niveau nucléaire. Il apparaît toutefois peu probable qu'elle puisse s'assurer, dans un avenir prévisible, une supériorité pouvant être stratégiquement exploitée directement contre les Etats-Unis. Cela veut dire qu'il y a de bonnes raisons de penser que les deux Grands continueront de se paralyser au niveau nucléaire pendant les années 1970. Cette perspective comporte une conséquence importante que certains stratèges, notamment le général Beaufre, ont diagnostiquée dès le milieu de la décennie passée: l'influence dissuasive du niveau nucléaire stratégique sur le niveau classique s'est considérablement affaiblie, il apparaît plus probable que des hostilités puissent se

développer au niveau classique. Etant donné des problèmes non résolus tels que la division de l'Allemagne ou la satellisation de l'Est européen qui sont autant d'hypothèques pesant sur l'avenir de notre continent, cette conjoncture stratégique devrait nous inciter à vouer une attention accrue au niveau classique.

#### LE RAPPORT DES FORCES EN EUROPE

« En Europe centrale, le Pacte de Varsovie entretient des forces classiques considérablement plus fortes que l'OTAN. Elles dépassent de loin ce qui serait nécessaire pour repousser une attaque venant de l'Occident ou pour maintenir l'hégémonie soviétique. L'existence de forces aussi énormes ne doit pas être considérée ou traitée comme un bluff. De plus, l'URSS et ses alliés accroissent — contrairement à l'Occident — leurs efforts militaires d'année en année. Il n'y a pas d'équilibre classique en Europe centrale. » (Livre Blanc 1970 sur la sécurité de la République fédérale et la situation de la Bundeswehr.) Notons que ce diagnostic est identique à celui que le colonel-divisionnaire Montfort porte dans cette revue depuis des années. Dans son excellent annuaire « The Military Balance 1970-1971 », publié en septembre 1970, l'Institute for Strategic Studies de Londres établit le bilan suivant des forces en présence dans le secteur Nord et centre de l'Europe (les commandements OTAN AFNORTH et AFCENT):

Grandes unités équivalant à une division:	OTAN	Pacte de Varsovie	Dont à l'URSS
Blindées . . . . .	8	31	19
D'infanterie, mécanisées ou aéroportées. . . . .	16	38	21

En Europe centrale et orientale, l'URSS dispose de quelque 31 divisions qui ont sans doute leurs effectifs réglementaires. 14 de ces grandes unités — 10 en RDA, 2 en Pologne et 2 en Hongrie — sont des divisions blindées lesquelles comptent, comme on le sait, plus de 300 chars moyens ou lourds. L'ensemble des forces terrestres soviétiques est estimé, dans la publication précitée, à 157 divisions, alors que jusqu'ici il n'était question que de 140 divisions. La supériorité du camp communiste n'est guère

moins marquée, en tout cas du point de vue quantitatif, dans le domaine de l'aviation. Car si l'OTAN met en ligne, dans le secteur précité, un nombre légèrement supérieur d'appareils d'appui au sol — 1400 contre 1300 aux forces communistes — elle est très nettement inférieure à l'adversaire potentiel quant aux intercepteurs — 350 avions de ce genre faisant face à 2000 appareils communistes.

Dans ces conditions et compte tenu de la remarquable mobilité tout-terrain qui caractérise les formations entièrement mécanisées que détiennent les puissances du Pacte de Varsovie, il est évident que la sécurité de l'Europe occidentale dépend de la présence de troupes américaines, notamment en Allemagne, et des armes nucléaires tactiques américaines stationnées en Europe.

#### LES DÉPENSES MILITAIRES SUISSES

Les dépenses militaires de la Confédération ont presque doublé en chiffres absolus au cours de la dernière décennie. En gros, la part des dépenses courantes fut stable et élevée. La part des dépenses consenties pour l'armement oscilla autour de 40%. Mais il ne faut pas perdre de vue que ce chiffre ne couvre pas seulement les acquisitions d'armes, la modernisation et le renforcement de l'armement. Sous la rubrique dépenses d'armement figurent également les frais causés par les constructions et installations diverses qui constituent régulièrement entre un tiers et un quart des dites dépenses.

<i>Année</i>	<i>1960</i>	<i>1961</i>	<i>1962</i>	<i>1963</i>	<i>1964</i>
Total des dépenses (en millions de francs) . .	924,1	1095,9	1264,1	1316,3	1465,5
Dont pour l'armement .	294,1	441,8	549,0	555,0	609,6
<i>Année</i>	<i>1965</i>	<i>1966</i>	<i>1967</i>	<i>1968</i>	<i>1969</i>
Total des dépenses (en millions de francs) . .	1532,9	1653,3	1657,8	1598,2	1761,0
Dont pour l'armement .	631,6	719,5	697,0	617,7	696,4

Cependant, les chiffres absolus ne permettent guère d'apprécier réellement la charge que représentent les dépenses militaires pour le pays.

Il faut les mettre en rapport avec d'autres données. La part de l'ensemble des dépenses de la Confédération que constituent les dépenses militaires a considérablement baissé entre 1960 et 1969. Alors qu'en 1960 elle s'élevait encore à 35 %, elle descendit vers 1965 à 31 % pour tomber même, dès 1968, au-dessous de 25 %. Cela montre bien que les autres tâches de la Confédération absorbent une part croissante de ses ressources financières. Mais ce n'est qu'en comparant les dépenses militaires au produit national brut qu'on peut juger, si elles sont supportables ou non pour notre pays. L'économiste W. Günthardt soulignait cela dans son article « Nos efforts en matière d'armement sont-ils économiquement supportables » paru dans la *Schweizerische Handelszeitung* en 1966. Cette opinion domine également à l'étranger. Aux USA par exemple, le rapport que le ministre de la défense Laird a adressé en mars 1970 à la commission militaire de la Chambre des représentants, traitant de l'évolution des dépenses fédérales ainsi que des dépenses du Pentagone entre 1950 et 1970, fait état de la part des dépenses militaires dans le produit national (House Armed Services Committee, Hearings on Military Posture, page 6836). Dans une analyse pertinente, l'Institut londonien précité considère également la comparaison des dépenses militaires avec le produit national comme un critère décisif.

En ce qui concerne la Suisse, la part des dépenses militaires de la Confédération est modeste et décroissante si on la mesure au produit national brut.

<i>Année</i>	<i>1960</i>	<i>1961</i>	<i>1962</i>	<i>1963</i>	<i>1964</i>
Dépenses militaires en % du produit national brut	2,49	2,64	2,74	2,61	2,64
<i>Année</i>	<i>1965</i>	<i>1966</i>	<i>1967</i>	<i>1968</i>	<i>1969</i>
Dépenses militaires en % du produit national brut	2,55	2,56	2,41	2,16	2,20

La planification militaire pour la période 1965-1969 était fondée sur une proportion des dépenses militaires fédérales de 2,7 % du produit national brut. Cette part considérée comme supportable au point de vue économique par le rapport de la commission Jöhr n'a jamais été atteinte au cours des six dernières années. Sur ce point, les adversaires d'un armement tant soit peu adapté à la menace potentielle ont coutume d'objecter

que les dépenses militaires fédérales ne recouvrent pas l'ensemble des dépenses militaires de notre pays. C'est vrai. Toutefois cela ne change pas grand-chose au tableau général. (Notons que l'opposition manifestée contre la défense nationale a des causes très diverses; chez les uns elle ne résulte que d'une ignorance impardonnable des données stratégiques, chez les autres elle provient d'un emballement qui tue le souci de lucidité, d'aveuglement idéologique ou encore d'opportunisme et d'un souci de popularité.)

Le poste le plus important qui entre également en ligne de compte est celui des dépenses de notre économie. Dans une conférence prononcée le 2 mars 1970, le directeur de l'administration fédérale des finances, M. Bieri, a évalué à 500 millions de francs par année la contribution de l'économie sous forme de salaires versés à ceux qui accomplissent leur service militaire. Il faut en outre considérer les dépenses des cantons et des communes. Les charges ajustées des cantons et communes s'élevèrent à 29,2 millions de francs en 1967. En supposant que ces charges relativement modestes ne se sont guère accrues entre 1967 et 1969, l'ensemble des dépenses pour la défense armée s'est élevé, en 1969, à quelque 2,3 milliards de francs, ce qui représente 2,8 % d'un produit national brut atteignant 79,9 milliards. Par conséquent, mesurées au produit national, les charges de la défense nationale restent encore très supportables — même si on y incorpore les dépenses pour la protection civile (en 1969, 135 millions de francs de la part de la Confédération et, en 1967, 77 millions de la part des cantons et des communes) quoiqu'elles ne soient pas au sens propre des dépenses militaires.

Ces chiffres montrent clairement que le sacrifice consenti par la collectivité au cours des dix dernières années en faveur de la défense n'est nullement excessif, qu'au contraire il demeure dans des marges très acceptables. Même si dans ce domaine il est légitime d'apprécier non sans réserves les comparaisons internationales, on ne saurait nier qu'elles donnent au moins une idée des ordres de grandeur. Alors qu'en considérant toutes les dépenses militaires de quelque importance — c'est-à-dire pas uniquement celles du DMF — on arrive pour la Suisse à quelque 3 % du produit national brut, en Suède ces dépenses représentent 4 %, en Yougoslavie 5,3 %, en Norvège 3,8 %, aux Pays-Bas 3,7 % et en France 4,4 % du produit national. On fait évidemment abstraction d'Israël avec ses 25,2 %, des Etats-Unis avec 8,6 % et de l'URSS avec 8,5 %!



Il apparaît donc que nous sommes encore bien loin des fameuses « limites des possibilités économiques d'un petit pays » si souvent invoquées. En l'occurrence, les exhortations selon lesquelles un petit Etat doit savoir se modérer dans le domaine de la défense nationale et reconnaître ses limites sont tout à fait déplacées. Dans ce domaine, notre pays s'est toujours fixé des bornes. Quand il s'agit de notre confort personnel, de notre voiture ou d'édifices de l'industrie, nous ne mesurons pas les dépenses à notre petitesse. En réalité, il n'en va pas ici du potentiel économique de notre pays; ce qui est en cause, c'est plutôt la volonté du Conseil fédéral et du Parlement de prendre les mesures nécessaires à une défense nationale adéquate et d'y mettre le prix. Seuls des « boutiquiers » à la vue courte peuvent désirer âprement faire aujourd'hui des économies qui risquent de coûter demain des vies humaines.

#### CONCLUSIONS

Face à la menace potentielle existante, compte tenu de notre puissance économique et de notre richesse, ainsi qu'en raison des lacunes que notre armement continue de présenter, la demande des socialistes de juin 1970 de réduire nos dépenses militaires de 20 % ne vaut même pas la peine d'être discutée. Au contraire, tout examen objectif de l'ensemble du problème fait apparaître que le montant des dépenses militaires prévues pour les dix années à venir est insuffisant. Que l'on considère les besoins les plus importants en ce qui concerne notre armement: l'équipement de l'infanterie, qui reste l'arme principale, en armes antichars est parfaitement insuffisant; la majorité de nos avions sont d'un modèle vieilli, voire vétuste; la faiblesse de la protection de l'espace est inquiétante; la mécanisation de nos divisions mécanisées reste incomplète (où est le char DCA, le char poseur de pont?); le manque de moyens du génie adéquats dans l'infanterie demeure, etc. Il est donc indispensable que le DMF dispose des 2,7 % du produit national brut prévus naguère. Ce n'est que de cette façon que nous pourrons éviter le risque de voir dans dix ans l'armée dotée d'un armement vieilli jusqu'à un degré impardonnable. En effet, les décisions actuelles décideront du potentiel défensif de notre pays de la fin des années 1970, puisque la production, l'acquisition et l'introduction d'armes modernes s'étend sur plusieurs années.

Capitaine Dominique BRUNNER